

Jean Bosco (1815-1888)

et les salésiens

Dans la réflexion engagée par l'Enseignement catholique dans le cadre des Assises, nous avons fréquemment rappelé que notre projet trouve ses fondations dans des précurseurs qui sont pour nous figure fondatrices. Nous vous proposons d'aller à la découverte de quelques-unes de ces figures tout au long de nos trois numéros de l'année. Les avons-nous oublié ? Sans doute que non. Connaissons-nous vraiment les messages qu'ils nous ont laissés ? Cela est moins sûr. Alors en quelques lignes resituons ces personnages et regardons ce que nous pouvons aujourd'hui encore retenir de ce qu'ils nous ont dit pour nous aider dans notre tâche d'éducateur..

Qui est Jean Bosco ?

Né au lendemain des guerres napoléoniennes dans la banlieue de Turin, Jean Bosco se retrouve dès l'âge de 21 mois orphelin de père. Le papa était agriculteur, la famille est pauvre et la maman se retrouve avec 3 bouches à nourrir.

Cependant, Jean réussit à aller assez vite régulièrement en classe ; dès 12 ans, il part dans une ferme lointaine pour continuer à étudier ; il étudie tout en travaillant de ses mains dans les fermes, dans le bâtiment...et à 20 ans, il rejoint l'internat du séminaire de la ville voisine de Chieri.

En 1841, le 5 juin, il est ordonné prêtre. Et c'est en décembre de cette même année qu'il rencontre Bartolomeo Garelli, un orphelin de 16 ans qu'il va recueillir dans son « oratoire » où des jeunes de plus en plus nombreux le rejoignent pour le catéchisme et les jeux. Et cette œuvre d'accueil des jeunes va prendre forme définitive sur Turin dans le quartier du Valdocco en 1846. Sa mère va le rejoindre pour 10 années d'aide aux enfants pauvres de ce quartier turinois. La vie de Jean Bosco sera émaillée de multiples activités. En 1859, il fonde la congrégation dite de saint François de Sales, que nous connaissons sous le nom des « salésiens ». Puis en 1872, c'est la fondation d'une congrégation féminine. Dès 1875, les salésiens passent les frontières pour arriver en France et partir aussi vers l'Amérique du Sud.

Jean Bosco meurt à Turin le 31 janvier 1888. Il sera canonisé par Pie XI en 1934.

La pédagogie salésienne, une pédagogie pour notre temps

Elle s'appuie essentiellement sur trois piliers : un appel à la raison, une relation d'affection et une découverte permanente de la foi.

Un appel à la raison : la tâche des éducateurs a pour but la formation humaine et intellectuelle de l'enfant, ainsi que la préparation de son avenir dans la société. Pour Don Bosco, les éducateurs font appel à l'intelligence, à la conscience du jeune et à son sens de l'effort : le jeune est capable de prendre part de façon réfléchie à sa propre éducation. Il est un interlocuteur à part entière. Il est considéré comme un être doué de raison : même si son comportement paraît inadapté, il a ses raisons de l'adopter. Il faut donc dialoguer avec lui pour qu'il puisse expliciter ses raisons. L'art premier de l'éducateur devient alors celui de la négociation qu'il mènera en faisant place à l'humour, véritable prise de distance dans toute négociation. C'est ainsi qu'il découvre

progressivement le sens de la responsabilité et de la liberté. Et dans cette approche, la collaboration des parents est vivement souhaitable.

Une relation d'affection : « Sans affection, pas de confiance ; sans confiance, pas d'éducation ». Pour Don Bosco, l'apprentissage scolaire doit se faire dans un climat de confiance et de joie où on aime se retrouver. Il croit en l'être humain et en ses possibilités. Il s'appuie sur ce qu'il y a de meilleur en chacun. La relation d'affection s'exprime donc dans un amour vrai, direct, du jeune tel qu'il est, avec une attention particulière pour celui ou celle qui est plus défavorisé par la vie. Don Bosco insistait sur cet aspect en disant souvent : « Il ne suffit pas d'aimer les jeunes, il faut que les jeunes se sentent aimés ! » Pour lui, pas de sanctions qui posséderaient un caractère humiliant ; au moment de leur application, le personne du jeune est toujours respectée. Mais aimer ne veut pas dire céder à tous les caprices, l'éducateur doit savoir s'opposer, dire non. Souvent enfermé dans une problématique du « tout, tout de suite », les jeunes ne peuvent s'en sortir s'ils ne rencontrent sur leur route que des éducateurs qui cèdent à leurs pressions. Au contraire, ils ont un grand besoin de pouvoir se confronter à des adultes qui ne les craignent pas, qui savent s'opposer, ne tolérant pas la transgression d'un loi raisonnable.

Une découverte permanente de la foi : toute l'attitude pédagogique de Don Bosco s'enracine d'abord et avant tout dans sa foi. Mais il ne s'agit pas d'une adhésion aveugle à des vérités plus ou moins obscures. Il donne un place considérable à la raison dans l'approche de la foi, entre autres par un solide enseignement religieux. L'éducateur, au sein d'une communauté éducative, a pour mission de proposer la foi qui peut ainsi naître et se développer. Elle va se célébrer à travers deux rites essentiels : la réconciliation et l'eucharistie.

Pour guider le jeune sur ce chemin, Don Bosco préconise certaines attitudes fondamentales :

- La rencontre avec Dieu se fait au cœur de la vie, du quotidien, de ce qui fait les joies, les peines de chacun.
- Pour découvrir un sens à sa vie, il s'agit d'aller à la découverte de celui qui nous a fourni l'exemple à travers sa courte vie sur les chemins de Palestine : le Christ
- Le bonheur se découvre dans le don de soi aux autres, expérience à vivre en Eglise, communion et service.
- Une place particulière à Marie qui a fait l'expérience de notre vie et qui l'a vécue admirablement comme chemin de sainteté.

Pour aller plus loin, donnons place à ce que nous dit Don Bosco :

Méthode préventive ou méthode répressive ?

« Je dirai en quoi consiste la méthode préventive et pourquoi il faut la préférer, son application pratique et ses avantages.

La méthode répressive consiste à faire connaître la loi aux subordonnés, à les surveiller ensuite pour découvrir les délinquants et leur infliger quand il y a lieu le châtimeur qu'ils ont mérité.

Toute différente est la méthode préventive. Elle consiste à faire connaître les ordonnances et les règles d'une institution et à surveiller ensuite les élèves de telle sorte qu'ils demeurent toujours sous le regard attentif du directeur et des assistants. Cette méthode consiste donc à mettre les élèves dans l'impossibilité de commettre des infractions. Elle s'appuie tout entière sur la raison, la religion et l'affection. Elle exclut, par là, tout châtimeur brutal et veut même bannir les punitions légères.

La méthode préventive semble devoir être préférée pour les raisons suivantes :

1. L'élève ainsi prévenu ne sera pas démoralisé du fait des infractions commises. La punition comporte toujours un avertissement amical préventif qui le raisonne et parvient, le plus souvent, à gagner son cœur. L'élève comprend la nécessité de la prévention.

2. La raison la plus essentielle, c'est la mobilité de l'enfant.
3. La méthode répressive peut réfréner le désordre, mais aura de la peine à amender les coupables. La méthode préventive, au contraire, gagne l'amitié de l'enfant.
4. La méthode préventive forme des élèves réfléchis. L'éducateur qui a gagné le cœur de son protégé pourra exercer sur lui une grande influence.
Il semble que, pour ces raisons et pour tant d'autres, la méthode préventive doive prévaloir sur la méthode répressive.

L'utilité de la méthode préventive :

Sa difficulté : Pour les élèves, je la trouve beaucoup plus commode, plus satisfaisante et pleine de profit .L'éducateur est un homme consacré au bien de ses élèves. Il doit donc être prêt à affronter toute gêne, toute fatigue, pour atteindre son but, qui est leur formation civique, morale et scientifique.

Ses avantages :

1. L'élève gardera toujours un grand respect pour son éducateur ; il se souviendra constamment avec joie de la formation reçue ; ils seront, le plus souvent, la consolation des leurs et feront d'utiles citoyens et de bons chrétiens.
2. Quels que soient le caractère, le naturel et l'état moral d'un élève à son admission, ses parents peuvent être sûrs que leur fils ne pourra pas empirer.
3. Enfin, s'il se trouvait des élèves qui, d'aventure, pénétraient dans une institution avec de mauvaises habitudes, ils ne pourraient nuire à leurs camarades. »

Yvon GAREL (DDEC 22)

